



PROCEDURE D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ELÈVES INFIRMIERS DE PREMIERE ANNEE

- Les élèves infirmiers devront :

- 1) Remplir toutes les rubriques du dossier d'inscription.
Dans la rubrique diplôme principal préparé, les étudiants **devront indiquer 1^{ère} année préparation au grade de licence soins infirmiers en précisant la ville de rattachement de l'IFSI.**
- 2) fournir les pièces justificatives mentionnées sur l'annexe rubrique « pour une première inscription à l'Université de Franche Comté », **sauf « Autres pièces » (cf point 3 ci-dessous).**
- 3) pour l'envoi de leur carte d'étudiant, fournir :
 - 2 photographies d'identité récente, petit format (20 x 27 mm), (format carte d'identité) avec nom, prénom et filière choisie au dos

ATTENTION : Le numéro national étudiant (INE) est indispensable pour l'inscription (ce numéro est présent sur le relevé de notes du baccalauréat ou sur l'ancienne carte d'étudiant, s'ils ont déjà été inscrits dans une université française). Sans ce numéro le dossier ne pourra pas être traité.

- 4) Retourner leur dossier ou l'état récapitulatif d'inscription si effectuée via le web à l'UFR SMP **au plus tard pour le 22 août 2016 :**

UFR SCIENCES MEDICALES ET PHARMACEUTIQUES
Bureau des IFSI
19 Rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 BESANÇON CEDEX

- **Dès que les dossiers seront saisis, l'UFR SMP se chargera de renvoyer directement les nouvelles cartes d'étudiant à puce au secrétariat de l'IFSI de votre affectation à partir de la deuxième quinzaine de septembre. Elle vous sera donc remise en main propre.**

**Attention les étudiants redoublant leur première année
devront s'inscrire par le Web (cf procédure annexe 2)**



PROCEDURE D'INSCRIPTION DES ELÈVES INFIRMIERS A L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

REDOUBLANTS DE PREMIERE ANNEE ETUDIANTS EN DEUXIEME ANNEE ETUDIANTS EN TROISIEME ANNEE

Les élèves infirmiers devront se rendre, **avant le 19 septembre 2016**, sur le site de l'université de Franche comté, www.univ-fcomte.fr afin de pouvoir se réinscrire via internet.

Pour ce faire, les étudiants devront suivre la procédure suivante :

- * cliquer sur le lien « **inscription ou réinscription** » dans la rubrique « les formations »
- * dans la partie « s'inscrire à l'Université de Franche Comté », les étudiants devront cliquer sur le lien « **Réinscription** ».

Lors de l'inscription en ligne :

- L'étudiant complète chaque écran **et s'inscrit en statut d'élève infirmier**
- Imprime le récapitulatif d'inscription
- Vérifie qu'aucun frais d'inscription n'est demandé (montant à 0€)
- Valide son inscription (attention : la validation intervient après l'impression du récapitulatif !)

Ce récapitulatif devra **impérativement** être retourné accompagné des pièces suivantes :

- d'une enveloppe affranchie petit format rectangulaire (110 x 220 mm) à leur nom et adresse au tarif ordinaire de 20 gr.
à l'adresse suivante :

UFR SCIENCES MEDICALES ET PHARMACEUTIQUES
Bureau des IFSI
19 Rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 BESANÇON CEDEX

- **Dès que les états récapitulatifs seront reçus et saisis, l'UFR SMP se chargera de renvoyer directement les stickers pour l'année universitaire 2016-2017 qui seront à coller sur la carte d'étudiant à puce à partir de la deuxième quinzaine de septembre. Il sera donc à retirer au secrétariat de votre école avec les certificats de scolarité.**

ATTENTION :

- les étudiants n'ayant pas finalisé leur inscription l'an dernier devront remplir un dossier papier
- Un calendrier précis est disponible dans l'espace étudiant / ifsi sur le site de l'ufr SMP <http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/>



Suivi administratif des étudiants Lien secrétariat IFSI et UFR SMP

Contact UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques (UFR SMP) :

Catherine SABOT : catherine.sabot@univ-fcomte.fr

19 Rue Ambroise Paré

25030 BESANCON Cedex

Tél : 03.63.08.25.06.

Fax : 03.63.08.22.77.

QUI	QUAND	QUOI
Secrétariat IFSI	Mai	Date d'accueil des 1 ^{ères} années + calendrier des examens
UFR SMP	Dès réception	Envoi des dossiers d'inscription à distribuer aux étudiants de 1 ^{ère} année. Pré inscription via le web : sauf Vesoul et Lons le Saunier
Secrétariat IFSI	Fin juin / mi juillet	Transmission des résultats de session 1 (admis, ajournés. Ces résultats sont indispensables pour la réinscription par le Web).
IFSI	Début juillet : journée de pré rentrée des 1 ^{ères} années	Distribution des dossiers d'inscription et rappel des instructions (annexes 1 et 2) aux étudiants. Explications Pré inscription via le web
UFR SMP	Fin juillet	Délivrance du grade de licence pour les 3 ^{èmes} années admis en session 1. Attestation de réussite envoyée en même temps que le DE.
Etudiants 1 ^{ère} année	Jusqu'au 22 août 2016	Envoi du dossier complété à l'UFR SMP ou de l'état récapitulatif d'inscription
Etudiants 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année admis en session 1	Suivant calendrier mis en ligne sur le site de l'UFR SMP	Inscription par le Web Renvoi des documents directement à l'UFR SMP
UFR SMP	Fin août à fin septembre 2016	Envoi des cartes aux étudiants par voie postale
Secrétariat IFSI	Fin août /début septembre 2016	Liste des étudiants des 3 années Transmission des résultats de session 2 afin que les recalés de session 1 puissent s'inscrire
Etudiants ayant passé la session 2	Jusqu'au 19 septembre 2016	Inscription par le Web Renvoi des documents à l'UFR SMP
UFR SMP	Mi octobre 2016	Transmission de la liste des non inscrits à l'université aux secrétariats des IFSI pour relance de ces derniers
Secrétariat IFSI	Tout au long de l'année	Envoi des mises à jour des listes d'étudiants (report, abandon, reprise,...)

Attention : l'UFR SMP sera fermée du 21 juillet au soir au 16 août 2016 matin.